



Commune des Avirons

Extrait N° 16 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

10 JUIL 2014
que la convocation du Conseil a été faite le **17 juin 2014** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **30**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme CADAS Isabelle - M. BENARD Alex - Mme MARCHAND Gladys - M. RIVIERE Raphaël - Mme HEBERT Monique - M. VLODY René - M. CASSAGNABERE Patrick - M. RIVIERE Lucien - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - M. PAYET Fabrice - M. FRINGUE Mikaël - M. FERRERE Frédo - Mme ABELARD Isabelle - Mme LESQUELIN Nadia - M. RIVIERE Olivier - Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia - M. CANTINA Pierrot - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - Mme CADERBY Colette - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Procurations : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme LUCAS Roseline - Mme BARET Liliane a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - Mme SILOTIA Natacha a donné mandat M. DENNEMONT Jean Daniel

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 16/ Missions des élus
- Prise en charge des frais

Mme Line BAILLIF et M. Jean Hugues LESQUELIN, concernés par cette affaire, quittent la salle.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la prise en charge par la Commune des missions ci-dessous pour :

Hôtel de Ville

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

Tél : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

Madame Line BAILLIF :

- Participation au conseil d'administration de l'ACCD'OM à Paris les 6 et 7 juin 2014.

Monsieur Jean Hugues LESQUELIN :

- Participation au festival « Jeune Public » au Grand-Bornand du 24 au 29 août 2014.

La prise en charge comprendra pour les 2 élus :

- le billet d'avion aller/retour en classe économique : paiement direct par la Commune ;
- les frais d'inscription aux manifestations concernées : paiement direct par la Commune ;
- les frais de séjour (repas, déplacement et nuitées) : remboursement forfaitaire sur la base et dans les mêmes conditions que pour les fonctionnaires de l'Etat.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue (7 abstentions : M. CANTINA Pierrot - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - Mme CADERBY Colette - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel et Mme SILOTIA Natacha par procuration ; 1 contre : Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne)**, se prononce favorablement sur la prise en charge par la Commune des frais liés au déplacement de **Madame Line BAILLIF et Monsieur Jean Hugues LESQUELIN** dans le cadre de leur participation aux missions respectives susvisées, selon les modalités proposées.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

